L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 19 DECEMBRE 1878.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, Delord, mercredi, 18 décembre.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 25 décembre.
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 8 janvier.

Prix du passage (vin compris) pour le Havre.

Première cabine (vin compris).......$100
Deuxième 65
Troisième 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec vin, literie et ustensiles, $26 pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 3, Nouvelle-Orléans.
4mai—1a

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD feront le service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Braunschweig	20 nov.	environ 29 déc.
Frankfurt	4 déc.	environ 12 janv.
Nurnberg	8 janv.	environ 9 fév.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 en or. | Entrepont...$15, en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston ....$42 00 en or.
De à Indianola .... 45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à Ed. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
12 juin No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi Déc 25, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine.......$50
Entrepont........... 25
Billet d'excursion.... 90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet No 41.
4mai—1an

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia, ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet, Nlle-Orléans.
10 mai—9m

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL—NOVEMBRE 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Aubert (François), Arnaud (Pierre Auguste), Ainé, Adam (Jacques), Beady (Charles), Benno (Emile Jean Marie), Bonaventure dit Robert Delbeau, Balfour (Paul Jules), Bernet (Jean Marie), Boscon (Gaston), Braquet (Eugène), Barthe (Jean), Claverie (François), Coulom (Pierre), Cassinat (Pierre Abraham), Cappet (Alexandre de), Calonnet (Edouard et Louis), Chauman (Emma Vve Lasselier), Clermont (René), Chappuis (Joseph), Chelbounne (Marie fme Cornu), Durand (Edouard), Deveaux (Ildefonse), Dumas (Mr), Dufourg (Bertrand), Estevenet (Jean Marie Louis), Foulhouse, Falc (Evina), Grossiman (Pierre), Graindorge Toussaint (Manuel), Gerardi (Mme fme Gordon), Hamant (Joseph), Jambert (Casimir), Lefort (Gustave), Lefevre (Paul), Lacoster (Jean Marie), Lebret (Pierre Jacques), Landrieu (Louis), Letombe Mo, Letourneur (Pierre Adolphe), Mackenstern, Metge, Meliver, Miral (Antoine et Jean armais), Martin (André), Poirier (Auguste), Peisson (Julien), Pessarieux (Angèle), Saunier (Gaston), Schnegg (Charles Ibermes), Toujan (Timothée), Tanguy (Jean Marie), Tessone (Etienne Louis), Vidal (Charles), Vigneville (Jean Marie).

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat, LEON BELLAGUET.
26 nov

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il se charge également de toutes les taxes d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.
56.

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER —DE LA— Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.
Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte et la plus rapide pour toutes les villes de l'Est. Transports la malle et l'Express du Sud.

A partir de MERCREDI, 20 novembre 1878, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée
No 1, passagers, tous les jours excepté le dimanche.....7:30 a. m.	No 2, Express, tous les jours 8:35 a. m.
No 3, Express, tous les jours 5:00 p. m.	No 4, Passagers, tous les jours, excepté le dimanche.....9:30 p. m.
No 5, pour le littoral du lac, excepté le dimanche.....3:30 p. m.	No 6, pour le littoral du lac, tous les jours excepté le dimanche.....9:30 a. m.
No 7, Passagers, le dimanche seulement..7:35 a. m.	No 8, Passagers, le dimanche seulement....9:30 p. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville et St-Louis, et également sans changement jusqu'à Cincinnati et Louisville. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
23nov

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD

(MOBILE FAST LINE.)

THE SHORTEST AND QUICKEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES. CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

On and after Wednesday, November 20, 1878, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE	ARRIVE
No. 1 Passenger daily, except Sunday.....7:30 a. m.	No. 2 Express daily.........8:35 a. m.
No. 3 Express daily......5:00 p. m.	No. 4 Passenger daily, except Sunday.......9:30 p. m.
No. 5 Coast daily, except Sunday.....3:30 P. m.	No. 6 Coast daily, except Sunday....9:30 a. m.
No. 7 Passenger Sunday only 7:35 a. m.	No. 8 Passenger Sunday only 9:30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville and St. Louis. Pullman Sleeping coaches through to Cincinnati and Louisville without change. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent.
23novtf J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orleans R. R.

LA MEILLEURE ROUTE POUR L'EST.

A partir du 10 novembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1—6 h. P. M.	Express No 2—10.15 A. M.
Mixed No 3—7 h. A. M.	Mix'd No 4—8:00 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 26 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
10nov

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

THE BEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after November 10 1878, as follows:—

LEAVE	ARRIVE
Express No 1. 6:00 p. m	Express No 2. 10:15 a. m
Mixed No 3....7:00 a. m	Mixed No 4.....8:00 p. m

Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO— LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 26 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
10nov

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3me "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Thos. A. Clarke, C. J. Leeds, S. Jamison, A. Moulton, A. Palfrey, Geo. Jonas, J. G. Gaines, C. Schneider, Carl Kohn, T. L. Bayne, D. Urquhart.
26 mars—1 an

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE, ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
1er déc'78—1 an

VAPEURS.

Havane et Barcelone.

Le steamer espagnol transatlantique, neuf de première classe,

SANTIAGO,
Q. RIBERAS, commandant,

partira de son quai, vis-à-vis de la place Jackson, vers le JEUDI 19 courant, pour la Havane et Barcelone.

Ce steamer ayant des aménagements supérieurs, prendra des passagers pour les deux ports.

Pour le passage seulement, s'adresser à PUIG CORBAL & CO,
17 déc— 57 rue de la Douane.

HONDURAS.

Le rapide steamer en fer de première classe

E. B. WARD, JR.
Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Amor, Port Cortes, Truxillo, Ruatan et Utilla, partira positivement pour les ports ci-dessus le 23 novembre 1878, à 5 heures du soir, du quai devant la place Jackson.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO.
23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

N.-B.—Le WARD fait son service en connexion avec la ligne régulière de goëlettes sur la même ligne.
3 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Meuville, à 8 heures moins un quart du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 4 1/2 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant.
4 déc

Paquebot de la malle, pour Vicksburg

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers Capitaine,
J. F. Mass, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et J. K. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.
25sept

Paquebot régulier de la côte et Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau bateau à vapeur
ST. JOHN,
JAS. P. McELROY, capitaine.

Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à R. O. MELANCON,
9 Oct— No 33 Bienville.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P.M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Normale, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW MARY ABLE,
R. SINNOT, Capitaine,
GEO. C. HAMILTON, Commis.

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à R. W. ADAMS,
13déc—6m No 22 Commercial Place.

Pour le Bayou Lafourche.

Trois voyages réguliers par semaine. Départs tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à midi.

Le beau bateau à vapeur
C. H. PECK,
LOUIS HANSON, capitaine,
J. R. KEENAN et C. J. BLANCHARD, commis.

partira comme il est dit ci-dessus. Prenant fret et passagers pour tous les atterrages sur le fleuve jusqu'à Donaldsonville et tous les atterrages du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à Geo. D. HITE, agent,
14déc— rue Gravier 54.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodaux.

Deux fois par semaine.

HENRY TÊTE,
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures A. M.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, 105 rue Decatur, près St. Louis.

P. S. Un commis receveur est stationné sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir son fret.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Le steamer
NEW CAMELIA,

partira du Lac, comme suit: MARDI, JEUDI et SAMEDI à l'arrivée du train de 1 heure P. M., du chemin de fer de la rue du Canal.

Au retour, il partira du Old Landing les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à 7 heures du matin.

Tous les voyages ci-dessus se feront jusqu'au vieux débarcadère pour Covington.

FRET.

Le fret sera reçu à son débarcadère, Nouveau Bassin, Pont Magnolia.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, au départ du train précédant immédiatement le départ du bateau.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus amples informations, s'adresser à C. M. SORIA,
23avril 78— Au No 39 de la rue de l'Union.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BOERICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 an

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine: Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.

L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages multiples que l'on peut tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.

Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.

Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre une foule de maladies.

Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No 66 RUE TCHOUPITOULAS N. O.
19 mai'78—1an

Département des Améliorations.

Salle No 10, Hotel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1878.

Avis spécial.

Le public est particulièrement invité à lire l'ordonnance suivante, No 4,788, (séries administratives) dont les clauses devront rigoureusement être mises à exécution.

Le public est invité également à rapporter à ce département tous les délits de ses employés dans l'accomplissement de leurs devoirs.

J. D. HOUSTON, Administrateur des améliorations.

Mairie de la Nlle-Orléans, Hotel de Ville, 12 décembre 1878.

[No. 4,788.—Séries administratives.]

Ordonnance pour pourvoir au nettoyage des rues, gouttières, etc., pour prescrire les devoirs des personnes qui tiennent maison et des tenanciers ou occupants; fixer les pénalités pour la violation de cette ordonnance et prescrire les devoirs des employés du département des améliorations et de la police Crescent City attachés à l'exécution de cette ordonnance.

SECTION 1—Il est ordonné par le Conseil de ville de la Nlle Orléans, qu'à partir du 12 décembre 1878, il sera interdit à toutes personnes de garder ou déposer aucunes ordures, immondices, cendres, matières fécales ou offensives, aucune eau corrompue ou putride, ou des coquilles, du foin, de la paille, des rebuts de cuisine, papiers, végétaux ou une substance quelconque pouvant devenir offensive à l'odorat, dans une cour, un lot, une bâtisse, ou de jeter lesdites saletés sur les banquettes, dans les rigoles, rues, fossés, canaux ou de les faire jeter dans ces endroits par les domestiques ou membres de la famille. Que sur un avis donné par l'administrateur des améliorations ou par un de ses assistants et surveillants ou par un membre de la police "Crescent City" il sera du devoir des occupants ou des propriétaires des résidences, des magasins, offices, bâtisses ou lots devant lesquels lesdites matières pourront se trouver, de les enlever ou de les faire enlever immédiatement.

Sec. 2.—Il est ordonné en outre etc., qu'il sera du devoir des surintendants de Ward et surveillants employés sous la direction de l'administrateur des améliorations et de tous les membres de la police "Crescent City" de faire, contre toute personne violant la section précédente, un affidavit devant le recorder du district dans la juridiction duquel l'offense a été commise, et sur preuve le coupable sera condamné à une amende de vingt-cinq piastres au plus et de dix piastres au moins, et à défaut de paiement, il subira un emprisonnement de 30 jours au plus et de cinq jours au moins.

Sec. 3—Ordonné en outre, qu'il sera du devoir des occupants de toutes les maisons de résidence, offices, magasins ou bâtisses de tout genre de mettre ou de faire mettre les rebuts de cuisine, les immondices, les ordures, les cendres et toutes les autres substances mentionnées dans la section 1, vendables dites bâtisses, dans des baquets, boîtes, barils ou autres récipients convenables, de les faire déposer sur le côté extérieur de la banquette, devant leurs maisons, magasins ou bureaux, de manière à ce que les charrettes d'ordures puissent les prendre facilement et que dans aucun cas ces dépôts ne seront pas faits avant trois heures ni après huit heures du matin et les récipients ne seront pas laissés sur les banquettes plus tard que 10 heures du matin. Toute personne violant la dite section sera passible d'une amende de $25 au plus et de $5 au moins, et à défaut de paiement de la dite amende, d'un emprisonnement de 30 jours au plus et de 5 jours au moins, la dite amende ou le dit emprisonnement devant être imposé par le recorder du district dans la juridiction duquel l'offense est commise.

Sec 4.—Il est ordonné en outre, etc., Qu'il sera du devoir de tous les membres de la police "Crescent City" d'exécuter toutes les sections de cette ordonnance, et d'arrêter immédiatement toutes les personnes surprises à la violer.

Sec. 5.—Ordonné en outre, Que toutes les ordonnances ou parties d'ordonnances en conflit avec la présente soient rappelées.

Adopté par le Conseil de la ville de la Nlle-Orléans, le 10 décembre 1878.

Oui—Behan, Chevalley, Glynn, Houston, Isaacson, Marks, Mcaille.

I. W. PATTON, Maire.

Pour copie conforme: ROBT. C. WOOD, Secrétaire.
14 déc—10f

Charbons! Charbons!

Charbon--Pittsburg--Charbon.

W. G. COYLE & CO.

35......CARONDELET.......35
COIN GRAVIER.

CHARBON PITTSBURG ET CANNEL DE LA VIRGINIE.

—AUSSI—

Anthracite en bloc, et en morceaux de la grosseur d'un œuf ou d'une châtaigne.

Livré aux plus bas prix du marché.
28 Nov.—3m.

CHARBON. CHARBON.

Hy. J. Montagnet,

Marchand de charbons PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.

Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal. Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.
8 sept—6m

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,

MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.

Ils rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leurs ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrable à leur option.
7 juil—6m D M J

COAL. CHARBON.

CHS. GAULON, marchand de charbon de Pittsburgh, Anthracite et Cannel, office 34 Carondelet près Gravier. Branche 120 Passage de la Bourse et dépôt coin Moreau et Champs Elysées,—Ayant toujours plusieurs chalands et barges du meilleur charbon de Pittsburg, offre à vendre aux planteurs, en haut du fleuve comme en bas, par n'importe quelle quantité au plus bas prix du marché. Les détaillants et les familles de la ville sont priés de laisser leurs ordres à un des endroits ci-dessus désignés. Toutes les personnes qui laisseront leurs ordres d'ici à aujourd'hui, recevront leur charbon sur demande sans augmentation de prix pendant l'hiver.
29 oct—3 m—D, Mar. J.

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Malakoff Bitters,

PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant
36..........RUE CONTI..........36

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif,—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti-bilieux. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la tour ci-dessus, et scellées au cachet rouge avec les initiales A. W.

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART,
Au No 42 de la rue Baronne,
MAURICE J. HART, Directeur.
12 fev—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
12 juil 78—1 an. Nlle Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—
Sur risques de feu........ $634,652 72
Sur risques de mer........ 20,648 79
Sur risques de rivières..... 24,051 91
Total des primes $679,353 42
En moins, primes non expirées 117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878..... $561,512 42
Pertes payées—
Sur risques de feu.... $68,427 69
Sur risques de mer.... 12,465 62
Sur risques de rivières 10,264 92
Taxes, dépenses et intérêts payés 36,217 56
Ré-assurances et primes remboursées 18,312 67—128,799 68
Bénéfices............ $432,712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:
Propriétés foncières........ $296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires 65,100 53
Actions de banques, des Waterworks et autres actions.. 196,376 40
Billets garantis par hypothèques.. 126,301 63
Billets reposant sur nantissements 66,670 63
Billets à recevoir 81,911 67
Primes en voie de recouvrement 42,467 11
Agricultural Fair Association...... 2,000 00
Scrips de la ville......... 2,679 39
En caisse............... 31,551 35
$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans, Signé, sous serment, par devant moi, ce 10 juin 1878.
JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent sur leurs actions.

Directeurs:
P. MASPERO, JOHN GEDDES, P. FOURCHY, J. J. FERNANDEZ, JNO. B. LALLANDE, EDWARD TOBY, D. FATJO, M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE, A. A. LELONG.
11 juin—

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT OF THE New Orleans Insurance Company, Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums........$316,881 02
Marine Premiums....... 34,632 42
River Premiums....... 29,246 04
Total Premiums.. $380,759 48
Less—Premiums on expired risks...$ 86,057 66
Return Premiums..... 12,190 18
Reinsurance........ 20,742 89—118,990 73
Net earned premiums........ $261,768 75
Add interest and salvage...... 41,823 54
$303,592 29
Deduct—
Fire losses $66,417 85
Mar. losses 17,722 00
River losses 12,320 85—$96,460 70
Rebate at 15 per cent 46,499 04
General expenses 34,214 46
State and city taxes and license 10,242 70
Board of Underwriters 6,759 55—194,176 45
Profit for the year 1877.........$109,415 84
Deduct—
Profit and loss.........$58,606 28
Dividend, June 30 1877 $25,000 00
Dividend December 31, 1877 25,000 00—50,000 00
Balance 809 56—109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.
Cash in bank $ 58,065 76
Real Estate 118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols 195,390 48
Bills receivable for premiums 11,489 38
First mortgage notes and pledge notes 166,528 34
Premiums in course of collection 70,210 94—619,995 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:
Ernest Merilh, Charles Lafitte, Charles E. Schmidt, Charles J. Leeds, D. Fatjo, A. Schreiber, H. Gally, Ant. Carrière, Jules Aldigé, W. A. Bell, Pierre Poutz, Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—
On Fire Risks $634,652 72
On Marine Risks 20,648 79
On River Risks 24,051 91
Total Premiums $679,353 42
Less Unearned Premiums 117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878 $561,512 42
Losses Paid—
On Fire Risks $68,427 69
On Marine Risks 12,465 62
On River Risks 10,264 92
Taxes and expenses, less interest 36,217 52
Re-insurance and Return Premiums 18,312 67—128,799 68
Profit $432,712 74

The Company have the following assets:
Real Estate $296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds 65,100 53
Bank, Water Works and other stocks 196,376 40
Notes secured by mortgage 126,301 63
Notes secured by pledge 66,670 63
Bills receivable 81,911 67
Premiums in course of collection 42,467 11
Agricultural Fair Association 2,000 00
City Scrips 2,679 39
Cash on hand 31,551 35
$1,077,613 59

The above statement is a just true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. Nott, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me on the 10th day of June 1878.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net amount of participating Premiums for the year ending 31st of May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.
P. MASPERO, JOHN GEDDES, P. FOURCHY, J. J. FERNANDEZ, JNO. B. LALLANDE, EDWARD TOBY, D. FATJO, M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE, A. A. LELONG.
June 11—

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LOMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

Steamship NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey, will leave her warf, foot of Toulouse street, Wednesday, Déc. 25, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage............ $50
Steerage 25
Excursion tickets........ 90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON,
may1—1y 1 Carondelet Street.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé ....$500,000.

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 52 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.
Sur les risques de feu.......$253,685 74
Sur les risques de rivières....... 91,210 38
Sur les risques maritimes....... 80,473 55
$425,369 67
A ajouter—Risques non terminés 1876.....$ 94,275 00
Primes brutes.......$519,644 67
Moins—Risques non terminés, 1877 ....$104,741 00
Primes remboursées. 16,445 78—$121 186 78
Primes nettes $398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—
Sur les risques de feu $ 92,406 56
Sur les risques de rivières 19,185 08
Sur les risques de mer 20,642 91
$132,235 49
Pertes non ajustées. 36,000 00
$168,235 49
A ajouter—
Ré-assurance ....$ 44,797 29
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock 50,279 11
Fonds de réserve 10,000 00
Intérêt sur capital.. 49,562 41
$322,874 30
Moins escompte et intérêt......... 29,075 68
$293,798 62
Profit net.........$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.
Actions et Bons............$306,329 06
Prêts sur hypothèque......... 9,122 63
Prêts sur garantie......... 93,040 69
Billets à recevoir......... 11,458 35
Propriétés foncières......... 25,000 00
Primes en voie de collection......... 52,435 49
Argent en caisse......... 159,162 73
Total de l'actif........[illegible]

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878 après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, a résolu de payer sur les profits nets de l'année un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir du lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—
E. J. HART, HENRY RENSHAW, HUGH WILSON, B. BISCOE, A. BALDWIN, CHAS. MACREADY, W. F. SEYMOUR, JNO. G. GAINES, J. L. HARRIS, L. ALCUS, SCOTT McGEHEE, D. FATJO, JESSE R. FLOWER, J. WEIS, R. W. TAYLOR, J. C. MORRIS, JAMES I. DAY, LIONEL C. LEVY, EMORY CLAPP, D. A. CHAFFRAIX, T. L. AIREY, R. R. CRAIG, SAM'L BOYD, JNO. S. GROVES.
20 janv—

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—
Sur risques de feu...$46,624 44
Sur risques de rivière 6,776 07
Sur risques de mer... 6,975 24—$60,375 75
Moins—Primes non expirées........$15,845 97
Moins—Primes remboursées...... 1,640 93—$17,486 90
Montant net des primes reçues........$42,888 85
Plus—Primes non-expirées de 1877... 10,090 34
$52,979 29
Pertes, etc., payées dans la même période:
Sur risques de feu......$3,041 10
Sur risques de rivière..... 1,136 87
Sur risques de mer..... 9,560 35
Réduction (rebate)...... 7,817 17
Réassurances...... 2,814 19
Taxes...... 2,177 38
Loyer...... 1,200 00
Impressions et annonces...... 289 00
Bureau des assureurs...... 1,289 05
Dépenses, etc., moins intérêts...... 2,651 82—$30,948 91
Bénéfice net.........$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Primes en voie de recouvrement......$ 9,394 55
Actions de banques et autres actions 55,628 40
Propriétés foncières........ 18,127 60
Prêts garantis......... 9,816 01
Prêts sur hypothèque......... 11,[illegible] 91
Effets à recevoir......... 2,313 30
Meubles et installations de bureau......... 3,150 43
En caisse......... 18,596 81
Total de l'actif.........$132,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ERNEST FRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, par devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.
JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, A TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
14juillet—1m

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu........$316,881 02
Primes maritimes........ 34,632 42
Primes de rivière........ 29,246 04
Total des primes.........$380,759 48
Moins
Primes sur risques non expirées......$ 86,057 66
Primes remboursées.... 12,190 18
Ré-assurances.... 20,742 89 — 118,990 73
Primes nettes........ $261,768 75
A ajouter: intérêts et sauvetage... 41,823 54
$303,592 29
A déduire:
Pertes par le feu...$66,417 85
Pertes maritimes... 17,722 00
Pertes de rivières. 12,320 85 $96,460 70
Réduction (rabais) 15 0/0......... 46,499 04
Dépenses générales......... 34,214 46
Taxes et licences d'Etat et de ville......... 10,242 70
Board of underwriters......... 6,759 55 $194,176 45
Profits pour l'année 1877......... 109 415 84
A déduire:
Profits et pertes.......$ 58,606 28
Dividende, 30 juin 1877. $25,000 00
Dividende, 31 décembre 1877. 25,000 00 50,000 00
Balance......... 809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.
Argent en Banque...$ 58,065 76
Propriétés foncières 118,275 12
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consols de l'Etat de la Louisiane 195,390 48
Billets à recevoir (pour primes)......... 11,489 38
Billets de première hypothèque, billets avec garantie......... 166,528 34
Primes en voie de collection......... 70,210 94 $619,995 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.
N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:
ERNEST MERILH, CHARLES LAFITTE, CHS E SCHMIDT, CHARLES J LEEDS, D. FATJO, A. SCHREIBER, H. GALLY, ANT. CARRIERE, JULES ALDIGE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, JULES TUYES.

STONEWALL JACKSON

EMPORIUM,
Coin des rues Royale et St-Louis
13 déc—3m M S D

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 19 Déc. 1878.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Catania Guiseppe, Demasset Auguste, Delhan Léon, Del Buono Francesco, Delouche Mons', Domeneco Alberto, Favalore Guiseppe, Forest Théodore, Gambino Antonini, Generes Florval, Guasini Antonini, Guavino Carmelo, Larue George, Lasaho Franco, Lacouronge Jean, Labargue Jean, Leoseone Giacomo, Mieza Augusta, Marinosi [illegible], Sabathie Jean Marie, Torcuelle John, Vitech Alexander.

LISTES DES DAMES.
Logardo Maria Madame, Locario Maria Signora, Tchoucka Olga Madame.

A. S. BADGER, Maître de Poste.

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET, 8, passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. GAILLARDET par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc. Aucune annonce venant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.

MATICO de GRIMAULT et Cie

Pharmaciens à Paris.

Ce médicament donne des résultats infaillibles dans le traitement de la Gonorrhée; il existe sous deux formes:

1° INJECTION au MATICO de Grimault & Cie; elle a acquis en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.

2° CAPSULES au MATICO de Grimault & Cie ne fatiguent pas l'estomac comme le font toutes les capsules au copahu liquide.

DÉPOT DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES.

SIROP ET VIN DE DUSART

AU LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

CES PRÉPARATIONS SONT LES SEULES QUI ONT SERVI AUX MÉDECINS DES HOPITAUX DE PARIS POUR CONSTATER LES PROPRIÉTÉS RECONSTITUANTES, ANTI-ANÉMIQUES ET DIGESTIVES DU LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX.

ELLES CONVIENNENT:
aux Enfants pâles; aux Rachitiques; aux Jeunes Filles qui se développent; aux Femmes délicates; aux Nourrices, pour favoriser l'abondance et la richesse du lait; aux Convalescents; aux Vieillards affaiblis; dans les Maladies de poitrine; dans les Digestions laborieuses; dans l'Inapétence; dans toutes les maladies qui se traduisent par l'Amaigrissement et la Perte des forces; dans les Fractures, pour la reconstitution des os; dans la Cicatrisation des plaies.

Dépôts dans les phcies St-Cyr Forcade, Rivet, et chez MM. Carrouché, et Wheelock & Cie.

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie..$180,751 [illegible]
Primes maritimes 36,729 15
Primes de rivières 82,136 50
$299,616 [illegible]
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues $228,861 27
Pertes payées et estimées, savoir:
Pertes d'incendie $44,424 27
Pertes maritimes 12,199 00
Pertes de rivières 40,635 96 — 97,259 23
131,602 04
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc. 59,291 22
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc. 21,629 80 — 37,661 42
Profits bruts.........$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir $39,988 67
Prêts sur bons et hypothèques 44,707 80 — $84,696 47
Prêts remboursables sur demande $70,315 35
Argent 63,126 62 — 133,441 97
Bons de ville 83,117 20
Actions de banques et autres 59,186 63
Propriétés foncières 112,176 91
Primes en voie de collection et emprunts accessoires 33,092 19
Total de l'actif [illegible]

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi ce 22ème jour de mai 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, qu'un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Sam'l B. Newman, Sam'l H. Kennedy, John Phelps, Adam Thomson, Henry Abraham, Victor Meyer, Joseph Bowling, Edw'd J. Gay, Simon Hernsheim, Simon Forchheimer, Jos. B. Wolfe, R. B. Post, Edw'd Pilsbury, Jno. E. King, Fred'k Camerden, Joseph W. Stone, George Martin, Alfred Moulton, L. C. Jurey, Edward Nalle, Geo W. Bentch, Paul E. Mortimer, John V. Moore, W. B. Conner, Henry M. Preston, J. J. Irby, Reuben O. Bush, Jno M. Parker.
24 mai—

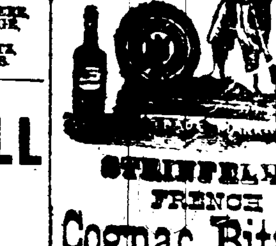

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters,

FIRST PRIZE Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex. Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor,
64 & 66 Water Street, N. Y.

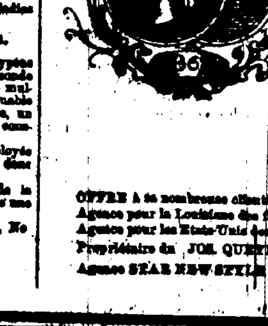

J. P. SARRAZIN,

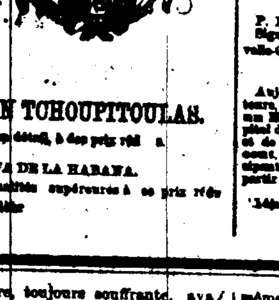

Manufacture de Tabac à la vapeur,
ÉTABLIE EN 1842.
91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.
SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire du JOS. QUERTRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à ce prix réduits.
Agence STAR NEW STYLE & FOREST—BRIGHT NAVY—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

8 décembre—9.

L'OBSTACLE,

Par Th. Bentzon.

XI—Suite.

"D'abord je m'imaginais, à tort ou à raison, que si j'étais contente de la présence de Roger, c'est que, grâce à lui, je faisais enfin connaissance intime avec la Suisse. J'aime à m'expliquer ce que je ressens, et quand j'étais triste de voir approcher le terme du séjour des Valouze à Schenzlied, je pouvais me dire: C'est que ce sera aussi la fin des promenades... Jusque-là en effet, ma mère ne quittant guère son fauteuil, je n'avais pu rien voir de ce qui tente les touristes. Dorénavant je rattrapais le temps perdu, et chaque fois que nous revenions à pied ou à mulet de quelque amusante excursion, je pensais: — Qu'il serait agréable d'avoir toujours là, prêt à vous accompagner, à prendre l'initiative des choses, à vous entourer d'attentions gracieuses, un frère tel que M. de Valouze!—Fraternel, il l'était tout à fait, et depuis je lui ai bien souvent reproché en riant cette complète liberté d'esprit, cette absence absolue de ce qu'on est convenu d'appeler la galanterie, qui marquèrent tout d'abord sa conduite envers moi. Cela me mettait à l'aise du reste, et l'intimité entre nous n'en marcha peut-être que plus vite. De son côté, il déclara n'avoir jamais vu de jeune fille moins coquette, moins préoccupée de plaire. Entre nous, ceci ne fait point honneur à sa clairvoyance, car au fond, presque à mon insu, je me mettais en frais d'amabilité, j'attachais du prix à son opinion, même dans les petites choses, et jamais plus ma mère n'eut l'occasion de me reprocher mes robes chiffonnées. Mais, tu vois, il n'y faisait pas attention, quelque chose le préoccupait dans ce temps-là, j'en suis sûre, quelque chose qui m'était étranger. Quoi? Je ne le saurai jamais sans doute, et je ne tiens presque plus à le savoir, puisque de cette préoccupation qui le séparait de moi il ne reste aujourd'hui aucune trace, mais enfin il était soucieux presque toujours, et même par moments très sombre....

"J'aurais voulu pouvoir lui dire: — Qu'avez-vous? — et le consoler par quelque bonne et franche parole d'amitié. Mais nous n'en étions pas aux confidences. Oh! oui, il était loin de nous très souvent! Combien de fois en lui parlant ai-je deviné à son regard distrait que sa pensée suivait un chemin tout différent de celui qu'avait pris la conversation. Où allait-elle?.... Eh! que m'importe maintenant? Elle est à moi......

"Sa mère savait sans doute beaucoup mieux que nous à quoi s'en tenir. Elle faisait la guerre à ses absences, comme elle les appelait, elle le rappelait à la question du moment avec vivacité, presque avec impatience. Il va sans dire que Mme de Valouze était de toutes nos promenades et contribuait pour beaucoup à les égayer. Tu n'as pas idée de la jeunesse de goûts et d'allures qui fait que ma belle-mère aura vingt-cinq ans toute sa vie. En Suisse, c'était une compagne pour moi, une compagne ravissante. Elle semblait prendre à tâche de me faire briller, de faire briller son fils, et puis elle avait une manière de ralentir le pas ou de remonter en voiture pour nous laisser ensemble, une manière de s'effacer.... Je n'ai compris tout cela que plus tard. Oh! c'était bien un guet-apens, va, un guet-apens que je lui pardonne, pour lequel je la bénis, cette chère seconde maman! Comment la récompenser jamais assez de m'avoir choisie pour fille!

"Ce qui me réjouissait à cette époque, c'était la persistance, le parti pris qu'elle mettait à me faire l'éloge de Roger. Cet éloge n'avait rien d'exagéré sans doute et je renchérirais sur son éloquence si maintenant j'entamais le même sujet, mais alors il m'arrivait de rire un peu sous cape de cet orgueil inouï, de cette adoration folle; ma mère faisait sa partie dans le concert de louanges qui résonnait autour de moi à propos de Roger, et qui, loin de m'étourdir, m'aurait disposée à juger plus sévèrement l'objet d'un pareil enthousiasme. Ainsi Mme de Valouze me parlait toujours de l'humeur charmante de Roger, de son caractère égal et doux. C'est vrai.... la vie avec lui est facile, sans choc, sans blessure possible, tant il est attentif à détourner du chemin le moindre caillou, la moindre épine, mais je l'aurais cru au contraire dans ce temps-là fantasque, taciturne, ennuyé de tout à l'occasion. Une fois par exemple au Righi, — je me le rappelle parce que ce fut notre dernière promenade avant son départ,— il parut vraiment prendre à tâche de gâter l'aimable réputation que lui faisait sa mère. Nous étions partis de Vitznau par ce curieux petit chemin de fer qui grimpe à la montagne comme à une échelle, et nous avions pris gîte au Kulm, en débutant par un de ces soupers fastueux, interminables, un de ces repas comme on n'en fait que dans les régions où l'on manque de tout. Le lendemain le son pastoral d'une corne de bois nous éveilla dès le lever du soleil, du moins dès l'heure qui est censée celle de son lever. Aussitôt chacun de se précipiter dehors sous des accoutrements comiques, les plus chauds que l'on puisse trouver, car là-haut à pareille heure on gèle, même en été. Ceux qui n'ont pas de manteaux prennent les couvertures de leur lit et ont l'air de fantômes blancs. Tous courent au *signal* d'où il est convenu que l'on voit le Jura, les Alpes jusqu'à la Jungfrau, dix-sept lacs grands et petits, que sais-je encore? Mais le soleil s'est moqué de nous, il ne s'est pas levé, ou bien il a dérobé son lever sous des monceaux de couvertures à notre exemple: nous ne voyons à nos pieds qu'un tapis de nuages qui cache tout, comme fait le rideau tiré sur un spectacle que l'on sait être magnifique. Murmures, réclamations du public, obstination du machiniste à laisser la toile baissée; c'est contrariant sans doute, mais moi je suis disposée à m'amuser de la déconvenue de mes voisins et à supporter philosophiquement la mienne. De toute façon, il n'y avait pas là matière aux emportements que Roger laissa éclater devant nous:—Encore ce brouillard! ce damné brouillard, ce brouillard que je hais....

"—Mais ce n'est pas le brouillard, cher monsieur, ce sont les nuages, ce qui est autrement poétique.

"—Nuages et brouillards se valent, que faisons-nous ici?....

"—Mais nous admirons.... quelque chose de plus beau et de plus rare peut-être qu'un bel horizon bien pur.

"En effet la foule, murmurante tout à l'heure, s'est mise à pousser des cris d'admiration, les nuages se déchirent et voilà qu'ils entourent de vaporeux enroulements grisâtres mille tableaux capricieux dont le sujet varie sans cesse: la croix brisée du lac des Quatre-Cantons, la nappe bleue des lacs de Zug et de Lowerz, les glaciers de nacre et de saphir, les vallées d'émeraude....

"—Mais que voulez-vous de plus, monsieur de Valouze?....

"—J'ai horreur des montagnes grandes ou petites, j'ai horreur des levers et des couchers de soleil, j'ai horreur des spectres de toute sorte qu'on va chercher sur les cimes....

"Note qu'un gros monsieur drapé dans son couvre-pied expliquait au moment même très haut et à grands renforts de gestes pourquoi nous ne verrions pas ce matin-là le fameux spectre du Righi.

"—Quelle est cette boutade? demanda Mme de Valouze aussi étonnée que moi.

"—Pardon, dit Roger un peu confus, mais il n'est pas permis de réveiller les gens en pleine nuit, sous prétexte d'aurore, pour ne leur rien montrer....

"Je ne pus m'empêcher de m'écrier en riant:—Quel enfant gâté!—Mais lui ne riait pas, et il alla se recoucher toujours en colère.

"Le lendemain nos amis continuaient leur route à travers la Suisse, nous n'étions pas assez ingambes, hélas! pour les suivre....

"—Où nous reverrons-nous? demanda Mme de Valouze à maman.

"—A Venise [illegible] sommes trouvés [illegible] dernier.

"—Peut-être irons-nous encore vous y faire une petite visite, reprit Mme de Valouze; n'est-ce pas Roger?

"Un instant, je demeurai comme suspendue à la réponse de ce méchant garçon qui ne se hâtait pas de parler. Il exprima cependant à la fin, dans une phrase bien tournée, trop bien tournée, le grand plaisir qu'il aurait à nous revoir, mais aussi l'incertitude où il était de pouvoir se rendre libre. Sa mère le regarda d'un air mécontent, et moi.... j'en rougis encore! moi je fus prise de la plus sotte envie de pleurer! J'avais beau me morigéner:—Eh bien! mademoiselle, au fait, que vous importe?...—Il m'importait beaucoup, et la preuve c'est qu'après le départ des Valouze je me trouvai seule.... C'était indigne, car enfin ma bien-aimée maman me restait et jamais jusque-là je n'avais songé à m'ennuyer auprès d'elle.... chose curieuse, elle s'apercevait parfaitement de ce qui se passait en moi et s'amusait à me taquiner au lieu de me plaindre. Sous un prétexte ou un autre elle me parlait souvent de Roger.... ceci me fit beaucoup réfléchir. Comment une mère aussi prudente entretenait-elle sa fille d'un jeune homme qui lui plaisait et qu'il eût mieux valu oublier peut-être? J'eus la clé de cette apparente inconséquence quand les Valouze vinrent moins de deux mois après nous rejoindre dans l'adorable palais délabré sur le Grand-Canal où le génie d'un [illegible] avait trouvé moyen d'arranger des appartements assez commodes malgré la hauteur folle des plafonds peints à fresque et les dimensions trop grandioses des galeries.... Dieu! quel plaisir me fit le frou-frou des falbalas de Mme de Valouze sur notre grand escalier et le bruit de son pas, à lui!.... Je compris tout en les revoyant.... à la mine triomphante de la marquise, à je ne sais quoi de nouveau dans les manières de Roger lui-même. On voulait nous marier.... Ma mère en convint peu de jours après; elle me dit les nombreuses raisons qui devaient nous faire agréer M. de Valouze. J'écoutais plus ravie que je n'osais le paraître.

"Notre Zina, les romans anglais ont décidément tort qui plaignent la destinée de nous autres jeunes Françaises, données en mariage, selon l'expression reçue. Quand la voix d'une mère qu'on respecte et qu'on adore, qui ne veut que le bien en somme, vous dit:—Tu peux aimer celui-ci!—il est si naturel et si doux d'obéir! Sans doute, je me suis laissée donner en mariage et même assez vite, car ma mère, toujours souffrante, avait hâte de m'assurer un appui. Elle m'a dit là-dessus des choses qui m'ont fait sangloter.... mais le choix secret de mon cœur s'accordait avec cette soumission. Et il me paraît impossible qu'il puisse en être autrement. Nos parens nous devinent; ils savent mieux que nous, avant nous, ce qu'il nous faut, ce que nous pensons, ce que nous voulons.—C'est quand ma mère m'eut parlé que je commençai à aimer tout de bon Roger, mais comme j'y étais bien préparée auparavant!.... Néanmoins, on a sa fierté. Je demandai à réfléchir, et ma mère le trouva bon. Mais Mme de Valouze, que je vis ensuite, me pressa de dire oui, et, le lendemain, Roger savait que ce mot décisif était prononcé. Ah! je n'oublierai jamais de quelle façon il m'a remerciée de vouloir bien être pour lui le bonheur!

"Nous allâmes passer la soirée au Lido, et dîner dans un *albergo* fort modeste, précédé d'un dais de pampre et de raisins. Là-dessous, on nous servit des fritures qui brillaient et sonnaient comme de l'or, arrosées d'un vin pétillant de l'archipel. Et après dîner, tandis que nos mères se promenaient lentement sur la plage, nous les précédions de quelques pas, Roger et moi, foulant le sable fin et causant de l'avenir. Le soleil couchant jouait sur l'Adriatique qui semblait rouler des paillettes, peut-être les joyaux de fiançailles jetés dans son sein par tant de doges; la vague légère caressait le rivage avec des grâces de tigresse ou de chatte, presque sans bruit; au loin se dressait une forêt de flèches, de dômes, de clochers, de campaniles, de minarets, comme ces féeriques cités qui apparaissent aux voyageurs d'Orient par un effet de mirage. Et cependant nous ne flottions pas dans le rêve; notre conversation était sérieuse, presque grave. Roger m'expliquait ses projets: vivre à la campagne, y faire du bien, associer sa femme à tous ses intérêts;—Pour cela, me dit-il avec émotion, il faut une femme que l'on estime profondément, en qui l'on ait une confiance absolue, qui soit votre égale pour le moins. Cette femme, je ne méritais pas de la rencontrer; jusqu'ici je n'étais rien, et, comme tous ceux qui ne sont rien, j'ai été souvent à charge à moi-même, nuisible à quelques-uns peut-être. C'est vous dire que j'ai éprouvé déjà des regrets, des chagrins, des déceptions, qu'il y a plus d'une blessure au cœur que je vous apporte. Vous les guérirez, je vous devrai tout; nous allons ensemble commencer à vivre....

"Ma mère, quand je lui rapportai ces paroles, me dit:—Je suis bien aise que vous n'habitiez pas trop assidûment Paris; l'air de Paris est mortel à l'union des jeunes ménages. Tu n'as pas été élevée dans le tourbillon du monde: trois mois de bals, de spectacles, de plaisirs élégants chaque hiver te suffiront. Ton mari t'appartiendra bien plus complètement à la campagne. Il a mené une vie assez dissipée jusqu'à présent.... Que cela ne t'effraie pas du reste.... presque tous les hommes du monde ont fait de même et n'en sont pas moins bons maris; leur mérite sous ce rapport dépend beaucoup de leur femme.

"Cela ne m'effrayait pas du tout, tant je savais peu ce qu'elle entendait par une vie dissipée. Depuis, j'ai mieux compris, et j'ai tremblé.... J'ai craint de ne pas réussir à remplacer pour Roger tout ce qui lui avait plu jusque-là, et à cette crainte se mêlait une pointe de jalousie rétrospective. Mais tous les jours il m'aime davantage.... du moins il m'a dit cela longtemps, et aujourd'hui il assure que cette affection ne peut plus augmenter.

"Zina, laisse-moi revenir à Venise.... J'ai besoin de m'y attarder un peu.... Je l'adore cette Venise divine, car je lui dois l'amour de Roger. Lorsqu'il me faisait de si jolies phrases sur la plage du Lido, il ne m'aimait pas, vois-tu; il s'était décidé à m'épouser, sa mère le poussant un peu, et l'idée de ce mariage ne lui étant pas désagréable après tout.... mais enfin, il n'était point amoureux.... Il l'est devenu dans cette atmosphère toute de poésie, quand du haut de notre grand balcon de marbre nous regardions les gondoles glisser sur l'eau comme des oiseaux noirs, quand [illegible] en causant à la [illegible] la casa, en face [illegible] les dancers sur le Grand Canal et [illegible] place Saint-Marc, en s'appuyant avec moi aux balustres de la *Piazetta*, en longeant les blanches terrasses du Palais-Royal, tandis que les parfums délicieux des jardins se mêlaient à la brise de mer; il l'est devenu sous l'influence de ces clairs de lune qui vous forcent à rêver et à être heureux. Oui, il faut être heureux, il faut aimer à Venise.... c'est fatal. On dit que l'amour embellit les lieux où on le transporte, je prétends, moi, qu'il naît invinciblement du charme de certains lieux. Faute d'un objet plus vivant, on tomberait amoureux à Venise d'une étoffe ou de la cariatide qui vous envoie son sourire du seuil de quelque palais. Grâce à Dieu, Roger n'a pas été réduit à cette extrémité. Je me suis trouvée là.

"Oui, nous devons une bonne partie de notre bonheur au cadre féerique de nos fiançailles et de nos noces, et cependant voilà qu'après un temps bien court la nostalgie du pays natal nous a repris, ingrats que nous sommes! Je suis de retour à Paris, où maman, qui craint les perfides changemens de température printanière, ne nous rejoindra que lorsque l'été sera définitivement assuré. Ma belle-mère est à Valouze, préparant les logemens. C'est toute une grande installation à faire, car il paraît que ce château est depuis longtemps délaissé. Roger lui préférait une maison perdue dans les bois, je ne sais quel rendez-vous de chasse qu'il a vendu depuis peu, car il ne se soucie plus de la chasse; il paraît que tous les goûts qui se partageaient son cœur m'ont cédé la place. Comment n'être pas fière?

"Nous sommes donc à Paris; j'aurais dû te chercher déjà, me rendre au couvent, interroger nos chères dames, qui sans doute ont ton adresse; mais, je l'avoue, au risque d'encourir tes reproches, quand Roger est là, je ne pense qu'à lui, et il est toujours là. Nous ne parlons que de [illegible] égoïstes, je ne sais [illegible] pas encore [illegible] devoirs d'ange gardien auxquels je ne renoncerai jamais. Le titre est trop beau pour que je l'abdique. Un mot, un signe, qui me dise où tu es, ce que tu fais, et si, malgré mes torts, malgré les tiens, beaucoup plus grands, tu me permets d'être toujours ta Marguerite."

Ayant écrit d'un trait ce volume, qui résumait toutes ses impressions depuis des mois, la jeune Mme de Valouze respira longuement, comme si son cœur eût été en effet allégé d'un grand poids; puis, avec un nouveau soupir, de tristesse, celui-ci, et de perplexité:—Mais à quelle adresse envoyer?.... chez Mlle Chauveau ou bien au couvent?....

Tandis qu'elle se posait cette question, un domestique entra, portant sur un plateau plusieurs lettres, l'une d'elles surchargée des timbres d'une multitude de localités différentes, chiffonnée, maculée, ayant vraiment l'aspect poudreux, harassé d'un voyageur qui revient de loin. Elle faisait penser au pigeon de la fable, qui traîne l'aile et tire le pied; elle avait couru et séjourné partout, cette pauvre lettre, jamais message n'eût plus piteuse mine! N'importe, Marguerite la saisit avec ravissement, comme si la Providence lui eût envoyé une réponse inespérée à ce qu'elle demandait. Le cachet sauta,—il ne tenait plus guère,—et deux yeux baignés de larmes eurent vite parcouru ces quatre lignes d'une écriture tremblée, méconnaissable:—"Il faut que je te revoie.... Je suis très mal, et le temps presse.... Où que tu sois, viens si tu le peux...."

Suivait l'adresse, une adresse bien humble, l'adresse d'une sorte de pension demi-bourgeoise, demi-religieuse, dans un quartier écarté, derrière le Luxembourg.

—Mon Dieu! s'écria Marguerite, et cette lettre a deux mois de date.... elle m'a cherchée de tous côtés.... Pourvu qu'il ne soit pas trop tard!

(A continuer.)

Pittsburg, Anthracite et Cannel en gros à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

Chapeaux de tous genres au magasin du Robt. E. Lee.